



Déclaration Cfdt en CE extra

07 Janvier 2015

La Cfdt tient à féliciter Benoit Genonceau, Secrétaire du comité d'entreprise sortant, Olivier Bourgeois, Secrétaire adjoint du comité d'entreprise sortant, Aymeric Lacombe, Trésorier du comité d'entreprise sortant, Tony Fontaine, Trésorier adjoint du comité d'entreprise sortant, pour l'excellente gestion des budgets du Comité d'entreprise, leurs rigueurs, leurs capacités d'écoute, leurs présence au service des salariés.

Sous leurs impulsions et soutenus par les élus CFDT au Comité d'entreprise, sont nées un nombre important d'innovations tel que :

- Les associations sportives
- La mise en place de la salle de fitness
- La prise en charge du café et des fruits gratuits dans les salles de pauses (demande de l'employeur et mise en place par les élus CFDT)
- La simplification de la gestion des chèques vacances
- Le développement du site internet du CE
- La mise en place de la billetterie France billet
- La sécurisation des moyens de paiement et des transactions (coffre, terminal de paiement)
- Ouverture des commissions à des salariés non élus

Comme la Cfdt l'a annoncé dans son tract du 11 décembre 2015, les comptes du CE ont été approuvé par un expert-comptable.

A ce jour, le compte des Activités Sociales et Culturelles s'élève à environ 180 000 € (en attente de la clôture définitive des comptes en mars 2016).

Le compte du fonctionnement affiche un montant positif d'environ 85 000 €.

La gestion des comptes du CE est conforme à la préconisation des experts comptables et la trésorerie permet aujourd'hui d'assurer le bon fonctionnement du Comité d'Entreprise.

La Cfdt espère que la future équipe saura préserver ce capital et ces acquis, et lui souhaite bon courage.